



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAREMNE ADOUR CÔTE-SUD
SÉANCE DU 27 JUIN 2019 À 18 HEURES 30
SALLE LADISLAS DE HOYOS DU PÔLE CULINAIRE DE MACS À SEIGNOSSE

Nombre de conseillers :
en exercice : 54
présents : 36
absents représentés : 13
absentes : 5

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 27 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt sept du mois de juin à 18 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud dûment convoqué le 19 juin 2019 s'est réuni en session ordinaire, à la salle « Ladislav de Hoyos » du pôle culinaire de MACS à Seignosse, sous la présidence de Monsieur Pierre FROUSTEY.

Présents :

Mesdames et Messieurs Pierre FROUSTEY, Frédérique CHARPENEL, Jean-Claude DAULOUÈDE, Patrick LACLÉDÈRE, Jean-Claude SAUBION, Alain LAVIELLE, Jean-François MONET, Patrick BENOIST, Benoît DARETS, Arnaud PINATEL, Nicole CHUSSEAU, Aline MARCHAND, Didier SARCIAT, Francis BETBEDER, Lionel CAMBLANNE, Xavier GAUDIO, Henri ARBEILLE, Delphine BART, Christine BENOIT, Nelly BÉTAILLE, Pascal BRIFFAUD, Pascal CANTAU, Alain CAUNÈGRE, Fabrice DATCHARRY, Anne-Marie DAUGA, Sylvie DE ARTECHE, Jean-Luc DELPUECH, Christine JAURY-CHAMALBIDE, Éric KERROUCHE, Francis LAPÉBIE, Michel LAUSSU, Marie-Thérèse LIBIER, Isabelle MAINPIN, Pierre PECASTAINGS, Françoise TROCCARD, Jean-Louis VILLENAVE.

Absents représentés :

M. Hervé BOUYRIE est suppléé par M. Bernard MOREMAU, Mme Jacqueline BENOIT-DELBAST a donné pouvoir à M. Jean-Luc DELPUECH, Mme Cécile CROCHET a donné pouvoir à M. Arnaud PINATEL, Mme Nathalie DECOUX a donné pouvoir à Mme Anne-Marie DAUGA, M. Michel DESTENAVE a donné pouvoir à M. Jean-Louis VILLENAVE, M. Louis GALDOS a donné pouvoir à M. Patrick LACLÉDÈRE, Mme Valérie GELEDAN a donné pouvoir à M. Lionel CAMBLANNE, Mme Corine LAFITTE a donné pouvoir à Mme Françoise TROCCARD, Mme Patricia MARS-JOLIBERT a donné pouvoir à Mme Aline MARCHAND, M. Michel PENNE a donné pouvoir à M. Jean-Claude DAULOUÈDE, Mme Kelly PERON a donné pouvoir à M. Pierre FROUSTEY, M. Jérôme PETITJEAN a donné pouvoir à M. Patrick BENOIST, Mme Christine TOULAN-ARRONDEAU a donné pouvoir à M. Francis BETBEDER.

Absentes : Mesdames Nathalie CASTETS, Catherine COLL, Christine GAYON, Chantal JOURAVLEFF, Stéphanie MORA-DAUGAREIL.

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre PECASTAINGS.

OBJET : FINANCES COMMUNAUTAIRES - ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2018 - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES
Rapporteur : Monsieur Jean-Claude DAULOUÈDE

Avant le 1^{er} juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le trésorier établit un compte de gestion par budget voté (budget principal et budgets annexes).

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du [compte administratif](#). Il comporte :

- une balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de l'établissement)
- le bilan comptable, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de l'établissement.

Le compte de gestion, qui constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur, doit être voté préalablement au compte administratif.

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1612-12 et L. 2121-31 ;

VU les comptes de gestion des budgets principal et annexes transmis par le comptable public, tels qu'annexés à la présente ;

CONSIDÉRANT qu'il appartient au conseil communautaire d'examiner, de débattre et d'arrêter les comptes de gestion avant de pouvoir valablement statuer sur les comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes ;

décide de se prononcer sur les comptes de gestion correspondants au budget principal et aux budgets annexes établis par le comptable public au titre de l'exercice 2018 comme suit :

1 - BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAREMNE ADOUR CÔTE-SUD

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	37 767 195,42 €	15 261 026,13 €
Dépenses	31 386 846,13 €	16 134 953,75 €
Résultat de l'exercice 2018	6 380 349,29 €	-873 927,62 €
Résultat de clôture de l'exercice 2018	6 769 503,26 €	

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

2 - BUDGET ANNEXE AYGUEBLUE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	1 794 303,97 €	739 068,91 €
Dépenses	1 197 492,38 €	1 057 281,73 €
Résultat de l'exercice 2018	596 810,59 €	-318 212,82 €
Résultat de clôture de l'exercice 2018	102 820,63 €	

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

3 - BUDGET ANNEXE DECHETS-ENVIRONNEMENT

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	12 541 775,17 €	235 273,81 €
Dépenses	12 197 140,03 €	766 106,23 €
Résultat de l'exercice 2018	344 635,14 €	-530 832,42 €
Résultat de clôture de l'exercice 2018	- 147 307,77 €	

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

4 - BUDGET ANNEXE PÔLE CULINAIRE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	4 548 130,16 €	561 707,70 €
Dépenses	4 339 087,63 €	169 021,88 €
Résultat de l'exercice 2018	209 042,53 €	392 685,82 €
Résultat de clôture de l'exercice 2018	1 153 794,46 €	

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

5 - BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	2 190 475,56 €	381 746,15 €
Dépenses	2 116 800,41 €	591 024,99 €
Résultat de l'exercice 2018	73 475,15 €	-209 278,84 €
Résultat de clôture de l'exercice 2018	- 160 899,32 €	

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

6 - BUDGET ANNEXE PORT DE CAPBRETON

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	2 218 636,97 €	870 141,29 €
Dépenses	2 018 772,63 €	835 557,11 €
Résultat de l'exercice 2018	199 864,34 €	34 584,18 €
Résultat de clôture de l'exercice 2018	260 596,82 €	

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

7 - BUDGET ANNEXE ZAE BÉNESSE-MAREMNE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	240 933,31 €	659 849,76 €
Dépenses	686 589,66 €	344 798,99 €
Résultat de l'exercice 2018	-445 656,35 €	315 050,77 €
Résultat de clôture de l'exercice 2018	2 403,98 €	

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

8 - BUDGET ANNEXE ZAE CAPBRETON

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	494 769,49 €	984 184,46 €
Dépenses	494 769,49 €	1 300 331,79 €
Résultat de l'exercice 2018	0,00 €	- 316 147,33 €
Résultat de clôture de l'exercice 2018	-	1 169 662,27 €

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

9 - BUDGET ANNEXE ZAE MARLE À TOSSE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	229 612,00 €	0,00 €
Dépenses	229 612,00 €	229 612,00 €
Résultat de l'exercice 2018	0,00 €	-229 612,00 €
Résultat de clôture de l'exercice 2018	-	229 612,00 €

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

10 - BUDGET ANNEXE ZAE JOSSE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	111 116,04 €	21 346,04 €
Dépenses	23 633,04 €	30 596,04 €
Résultat de l'exercice 2018	87 483,00 €	-9 250,00 €
Résultat de clôture de l'exercice 2018	-	96 939,78 €

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

11 - BUDGET ANNEXE ZAE LAUBIAN 3 À SEIGNOSSE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	374 867,66 €	366 586,31 €
Dépenses	370 178,31 €	370 178,31 €
Résultat de l'exercice 2018	4 689,35 €	-3 592,00 €
Résultat de clôture de l'exercice 2018	-	365 488,96 €

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

12 - BUDGET ANNEXE ZAE MAGESCQ

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	287 717,54 €	228 766,57 €
Dépenses	260 430,85 €	287 350,12 €
Résultat de l'exercice 2018	27 286,69 €	- 58 583,55 €
Résultat de clôture de l'exercice 2018	-	310 894,01 €

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

13 - BUDGET ANNEXE ZAE SAUBRIGUES

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	144 348,21 €	137 375,61 €
Dépenses	144 271,21 €	144 348,21 €
Résultat de l'exercice 2018	77,00 €	-6 972,60 €
Résultat de clôture de l'exercice 2018	-	144 194,21 €

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

14 - BUDGET ANNEXE ZAE LAUBIAN 2 À SEIGNOSSE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	0,00 €	0,00 €
Dépenses	7 286,22 €	0,00 €
Résultat de l'exercice 2018	-7 286,22 €	0,00 €
Résultat de clôture de l'exercice 2018	-	59 260,76 €

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

15 - BUDGET ANNEXE ZAE SAINT-VINCENT DE TYROSSE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	353 810,83 €	311 507,40 €
Dépenses	330 293,10 €	187 254,35 €
Résultat de l'exercice 2018	23 517,73 €	124 253,05 €
Résultat de clôture de l'exercice 2018	-	310 112,56 €

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

16 - BUDGET ANNEXE ZAE ÉCOZONE À SOUSTONS

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	7 288,32 €	5 898,32 €
Dépenses	7 288,32 €	7 288,32 €
Résultat de l'exercice 2018	0,00 €	-1 390,00 €
Résultat de clôture de l'exercice 2018	-	7 288,32 €

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

17 - BUDGET ANNEXE ZAE COMMUNALES AMENAGÉES

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	379 869,92 €	0,00 €
Dépenses	379 986,92 €	0,00 €
Résultat de l'exercice 2018	-117,00 €	0,00 €
Résultat de clôture de l'exercice 2018	-	117,00 €

L'assemblée adopte ce compte de gestion à l'unanimité.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Pau à compter de sa publication ou affichage et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département. Depuis le 30 novembre 2018, outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme
À Saint-Vincent de Tyrosse, le 28 juin 2019

